

# LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

ST-JEROME, 9 JUILLET 1891

J. J. GRIGNON  
Rédacteur

**TREFFLÉ COTÉ & CIE.**

**Magasin de Fer**

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,

SAINT-JEROME.

**Poeles! Poeles! Poeles!**

Poeles à bois de toutes sortes, Poeles à bois et à charbon,  
de seconde main, à bas prix

Fonte reçue en échange à 60 Cts. le 100 Lbs.

— A LA —

**FONDERIE DUMONTVILLE**

Ouvrage de mécanique en général,  
Machine de scie circulaire, et  
Machine à bardeau

A 20 et 25 p.c. DE REDUCTION

St-Jérôme, 2 Octobre 1890.

ALF. A. LAVIOLETTE.

**S. G. LAVIOLETTE,**

— MARCHAND DE —

**Ferronneries, Peintures, Vernis.**

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres  
forts, aussi poeles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, Près du Marché

**S. G. LAVIOLETTE.**

ST-JEROME.

**Nos Compagnies d'Assurance.**

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques  
dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN,  
ROYAL, COMMERCIAL UNION,  
IMPERIAL, PHOENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

**BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE**

ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGE, Près du Marché, St-Jérôme.

No 7

FUUILLETON

LE CRIME  
DE  
MONTPELLIER

PREMIERE PARTIE

IV

Il en était là, quand on frappa à la porte de son cabinet. Il se retourna en tressaillant et se leva :

— Entrez ! dit-il d'une voix altérée.

La porte s'ouvrit aussitôt et sa vieille bonne entra. Il retomba lourdement sur son fauteuil.

— C'est toi, Ursule ? balbutia-t-il, que veux-tu ? Aurait-on apporté quelque lettre pour moi.

Paul Didier s'efforçait de rester calme, mais son cœur battait à faire éclater sa poitrine.

— Non, monsieur, répondit la vieille femme ; seulement, il y a là quelqu'un qui demande à parler à monsieur.

— Qui cela ?

— Un étranger certainement, car c'est la première fois que je le vois.

— Qu'il revienne demain. Aujourd'hui, j'ai besoin d'être seul.

La vieille remua la tête :

— C'est bien ce que j'ai répondu, interrompit-elle aussitôt. Mais la personne a insisté, et m'a chargée de vous remettre cette carte.

Le jeune avocat prit la carte et lut le nom qui y était gravé :

PIERRE GILBERT

Ce nom lui était inconnu et ne pouvait l'éclairer : il eut un mouvement d'impatience.

— Allons ! soit, dit-il, fais entrer. Je lui dirai moi-même que le temps m'est compté et je lui ferai comprendre qu'il est indiscret.

La vieille s'éloigna, et presque aussitôt l'inconnu pénétrait dans le cabinet.

V

A sa vue, sans qu'il eût pu expliquer ce qui se passait en lui, Paul éprouva une sensation bizarre, mêlée de curiosité et d'intérêt poignant. C'était un homme de cinquante ans environ, grand, élancé, les cheveux grisonnants, dont les traits témoignaient, par leur altération, d'une vie de longues et cruelles épreuves ; les yeux étaient doux et tristes ; il y avait sur son front comme un voile d'amère mélancolie. Il resta quelques secondes silencieux, enveloppant d'un regard profond le jeune avocat qui se taisait lui-même, en proie à une émotion singulière dont il cherchait vainement à se dégager. Mille pensées affluaient à son cœur ; ses tempes s'étaient prises à battre avec violence ; à travers le trouble de son esprit, une sorte de divination s'emparait de lui et, comme par enchantement, éclairait tout à coup les ténèbres du passé. Il se leva avec un cri.

— Mon Dieu ! c'est donc possible, balbutia-t-il éperdu.

— Tu devines ? fit Pierre Gilbert.

— Vous ! ce serait vous !

Et, par un geste qu'il ne put réprimer à temps, il se voila la face de ses deux mains.

Pierre Gilbert remua douloureusement la tête.

— Avant de juger ton père, apprends à le connaître, dit-il d'un ton grave.

— Ainsi c'est vrai ! murmura Paul accablé.

— Voilà près de vingt ans que j'ai disparu, voilà trois ans que je suis de retour, poursuivit Pierre Gilbert, et veux-tu que je te dise ce que j'ai fait pendant ces trois dernières années ?

Paul gardait un silence embarrassé ; Pierre Gilbert l'observa un moment d'un regard attendri.

— Ah ! j'avais bien envie de te voir cependant ! reprit-il peu après ; je savais que tu étais devenu un homme vaillant, studieux, éloquent. Je t'ai vu l'autre jour, à la cour d'assises, à Rennes, mais j'avais peur d'aller t'embrasser, et je me suis contenu. Car je n'ignorais pas qu'un seul oubli de ma part eût été pour toi la honte et le déshonneur.

— Ah ! pourquoi cette crainte vous a-t-elle retenu ? objecta Paul. Pourquoi avoir tant tardé à me faire connaître la vérité ? Je n'en serais point aujourd'hui réduit au désespoir, et Mlle Gautier n'aurait eu à douter de mon honneur et de ma loyauté ! Tandis que maintenant tout m'accuse à mon tour ; on croit que mon silence n'a été qu'un odieux calcul, et aucune voix ne s'élèvera pour me défendre. Mais je suis bien résolu à ne point accepter cette honte. J'ai mon honneur aussi ! Celui-là, je ne le laisserai pas entamer, et, quand vous êtes venu, voyez ! mon parti était pris ; c'est dans la mort que j'allais me réfugier.

— Malheureux ! s'écria Pierre Gilbert.

— Eh ! que prétendez-vous que je fasse ? répliqua Paul en pressant ses tempes avec force ; quel autre conseil oseriez-vous me donner ? Vous ne savez pas, jusqu'à présent, j'avais vécu solitaire, portant le lourd fardeau de cette situation que vous m'avez faite ! Je ne me plaignais pas ! Jamais un reproche ne m'est échappé qui vous accusât. L'étude me suffisait ; aux heures de doute, je me retrempe dans le travail austère et fortifiant. Mais un jour, une jeune fille se présenta à moi, qui se prit à m'aimer autant que je l'aimais moi-même ; je ne lui cachai rien, je ne voulais pas la devoir à un mensonge ! Je lui dis que j'étais pauvre, que je ne connaissais ni mon père ni ma mère, et la pauvre enfant, qui pouvait prétendre à devenir marquise ou comtesse, n'hésita pas à préférer le déshérité sans famille et sans nom ! Et vous croyez après cela que j'accepterais la vie avec le mépris de Berthe ! Non, mille fois non ! Je veux qu'elle apprenne que l'homme qu'elle a aimé n'était pas indigne d'elle, et elle le verra bien, du moins, que je n'avais pas le criminel projet de lui faire partager l'héritage d'un passé coupable !

Pierre Gilbert avait écouté sans interrompre. Quand Paul Didier se tut, il se rapprocha de lui :

— Ainsi, dit-il à voix lente, comme s'il eût pesé chacune de ses paroles, tu étais résolu ?

— Vous en doutez ?

— Peut-être n'as-tu pas assez cherché ?

— Que dites-vous ?

Paul Didier se sentit pris d'un intérêt subit. Pierre Gilbert continua :

— Tu accuses ton père et tu le condamnes, comme l'ont condamné, il y a vingt ans ceux qui l'ont jugé.

— Mais, balbutia Paul.

— De la part des jurés, cela semble naturel ; je n'étais pas là pour me défendre, et tout s'élevait contre le malheureux qui avait disparu.

ru. Mais toi, Paul, depuis que tu sais que ce malheureux est ton père, pourquoi n'as-tu pas eu pitié, pourquoi la pensée ne t'est-elle pas venue qu'il pouvait y avoir erreur ?

— Est ce possible ?

— Depuis trois ans, sais-tu ce que j'ai fait ?

— Parlez ! parlez !

— Je me suis rendu à Montpellier. Je venais d'apprendre que j'avais été condamné, et je connaissais par la Gazette des Tribunaux tout ce qui s'était passé au cours des débats. Le jugement paraissait justifié de tout point ; un vol avait été commis et le caissier avait pris la fuite, emportant un million. Les preuves abondaient et il ne semblait pas qu'il pût s'élever le moindre doute, et pourtant !

— Achevez !

— Pourtant, ce caissier était innocent.

— Innocent !

— Depuis trois années, je n'ai pas eu d'autre but que d'en rechercher les preuves.

— Et vous les avez ?

— Je les apporte.

— Ah ! mon père ! mon père !

Paul voulut se précipiter dans ses bras ; Pierre Gilbert le repoussa doucement.

— Non, dit-il, plus tard, quand tu auras acquis la certitude que ton père n'a pas cessé d'être un honnête homme, alors seulement tu pourras lui serrer la main.

Et déposant sur le bureau du jeune avocat une volumineuse enveloppe il ajouta :

— Voici le dossier complet ; lis avec attention toutes ces pièces, compulse ces documents, et lorsque tu te seras éclairé comme tu dois l'être, nous parlerons du dernier devoir qu'il te restera à remplir.

— Quel devoir ?

— Celui de rechercher le misérable qui, depuis vingt ans, nous a volé notre honneur.

— Vous ne le connaissez donc pas ?

— Le dossier est là, lis-le jusqu'au dernier feuillet ; et demain nous pourrons causer plus utilement.

En parlant ainsi, Pierre Gilbert s'était levé.

— Vous partez ? fit Paul Didier.

— Je ne veux pas que l'on me trouve chez toi aujourd'hui, répondit Pierre Gilbert ; et puis, tu dois avoir hâte de vérifier si j'ai dit vrai.

Il ne se trompait pas. Paul était depuis quelques secondes, dans un état d'impatience et d'anxiété indescriptibles. Ce dossier exerçait sur lui une sorte de fascination et l'attirait impérieusement. Il ne retint donc pas davantage Pierre Gilbert et, dès qu'il se vit seul, il ferma vivement la porte de son cabinet et alla s'asseoir à son bureau. Qu'allait-il apprendre ? L'innocence de son père, c'était sa propre réhabilitation auprès de Berthe et il tremblait que Pierre Gilbert ne l'eût trompé ! Alors, d'une main nerveuse, il ouvrit le dossier et en commença la lecture.

Onze heures sonnaient en ce moment à l'horloge de la ville, et jusqu'au jour il resta là, absorbé, palpitant, la poitrine et la tête en feu. Quand il eut fini, il n'y avait plus une ombre dans son esprit. Pierre Gilbert était innocent ! L'histoire qui se dégageait de tous ces documents qu'il venait de lire était particulièrement dramatique et saisissante, roman d'amour doux et douloureux, et qui avait fini dans la douleur et dans le déses-

poir ! Nous en raconterons rapidement les principales péripéties.

VI

Avant de venir se fixer à Montpellier, Pierre Gilbert habitait Paris où il avait connu et aimé une jeune fille dont la famille, originaire d'Amérique, passait en France une grande partie de l'année. Sarah Parker avait alors dix-huit ans à peine ; Pierre Gilbert venait d'entrer dans sa vingt-quatrième année. A cet âge, le cœur n'a point encore appris à raisonner, et les deux jeunes gens s'abandonnèrent sans réfléchir à cette passion qui s'emparait d'eux avec un égal emportement. Sarah Parker devait être un jour très riche ; Pierre Gilbert était dans une position de fortune relativement considérable ; et ils pouvaient espérer l'un et l'autre qu'aucun obstacle ne s'opposerait à leur union, le jour où tous les deux feraient aux parents de Sarah l'aveu de leur amour. Malheureusement, il n'en fut point ainsi, et un refus formel accueillit la demande du jeune homme.

Alors les deux jeunes gens prirent la fuite et après s'être mariés, vécurent un an dans la banlieue de Paris. Au bout de ce temps, Sarah mit au monde un enfant qu'elle put remettre à Gilbert sans que personne eût pu deviner ce qui s'était passé. Quoique la chose se fut accomplie dans le plus grand mystère, cependant certains bruits suspects étaient parvenus à la famille Parker, et pour couper court à tout commentaire on avait résolu de retourner en Amérique, l'absence paraissant être le meilleur moyen pour avoir raison de l'amour de Sarah.

La séparation fut particulièrement douloureuse pour la jeune mère ; mais son amour à elle, pas plus que l'amour de Gilbert n'était de ceux que l'absence peut entamer, et ils se quittèrent avec courage et sans appréhension de l'avenir. Tandis que Sarah partit pour Washington, Pierre Gilbert allait s'établir à Montpellier, non loin du bourg où leur enfant était élevé.

L'absence devait durer une année à peine ; du moins ils l'espéraient. Elle dura près de cinq ans ! Au bout de ces cinq années, pendant lesquelles Gilbert et Sarah n'avaient cessé de correspondre, la famille Parker revint enfin à Paris pour s'y fixer d'une façon définitive. A cette nouvelle, Pierre Gilbert se sentit ému plus qu'il ne l'avait jamais été. Un matin, il reçut de Sarah une lettre où elle lui faisait connaître qu'elle avait pris un parti extrême, et le samedi suivant, elle serait près de lui. Il prépara donc aussitôt son départ envoya des instructions détaillées à la jeune femme, et, le samedi convenu, il quitta Montpellier pour aller la rejoindre.

La même nuit, ils se rendaient furtivement auprès de leur enfant qu'ils embrassaient à la hâte pendant son sommeil, et gagnaient l'Italie d'où ils s'embarquaient pour l'Amérique. Dans les premiers moments, tout entiers à l'ivresse de se retrouver et de se reprendre, ils ne pensèrent pas à autre chose. Pour eux, il n'y avait plus rien autre que leur amour ! Pierre Gilbert ne songea même pas à ce qui avait pu se passer après son départ, il avait laissé tout en bon ordre ; il ne pouvait concevoir aucune inquiétude sur ce point, et quand ils arrivèrent à New-York, il n'avait pas eu une heure d'appréhension.

(A suivre)

LE NORD

Journal Hebdomadaire, Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

ANNONCES Première insertion... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

LE NORD SAINT-JEROME, 9 JUILLET 1891.

NOTE DE L'ADMINISTRATION.

Tout en remerciant cordialement nos abonnés de l'empressement qu'ils apportent à payer leur abonnement au journal, nous devons prévenir les retardataires dont les comptes leur ont déjà été adressés inutilement, de ne plus compter sur une fausse indulgence; nous serons forcés de faire collecter leur dette en justice sous le plus court délai.

Nous prions aussi ceux qui désirent discontinuer, de se mettre en règle avec l'administration et en donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de leur abonnement, autrement nous continuerons l'envoi du journal.

L'ADMINISTRATION.

UN PEU DE TOUT

Nos lecteurs seront les plus indulgents du monde s'ils nous pardonnent les coquilles typographiques qui se sont glissées dans notre dernier numéro. Obligé de comparaître à Ste-Scholastique, jeudi dernier, comme témoin de la Couronne, il nous a fallu laisser à d'autres mains la correction des épreuves. On peut s'imaginer la tête du rédacteur, à son retour, quand il lut dans l'article: "L'hon. Chapeau et l'Echo": SANS M. CHAPEAU POUR SOUS M. CHAPEAU et la MAJORITE française du Manitoba pour la minorité, et quelques autres erratas à peu près d'égale force. Pardonnez au Nord et à la couronne.

La Patrie de vendredi raconte ce qui suit:

"Nos lecteurs ont encore en mémoire qu'à St-Jérôme s'est formé dernièrement un comité chargé d'étudier les moyens à prendre pour ériger un monument au regretté curé Labelle.

Ce comité était encore à ses premières séances, à ses premiers travaux, lorsqu'un édit secret, venant du palais archépiscopal, a appris aux organisateurs de ce mouvement patriotique que Mgr Fabre désapprouvait leurs actions et leurs démarches.

Cette nouvelle a causé un véritable émoi parmi les citoyens de St-Jérôme, qui tenaient à affirmer leurs regrets et leur considération pour le défunt apôtre de la colonisation.

Il parait même que les autorités ecclésiastiques ont désapprouvé la conduite du conseil de ville de la Reine du Nord, qui avait changé le nom de la rue St-Jérôme en celui de rue Labelle.

Les commentaires s'accablent au sujet de la condamnation d'un mouvement qu'on considérait à bon droit comme national et patriotique.

Les membres du comité doivent avoir une réunion ces jours-ci pour discuter la situation.

Nous donnons ces nouvelles sous toutes réserves; mais nous devons dire qu'elles nous ont été racontées par une personne respectable, très au courant de ce qui se passe à St-Jérôme; elle nous a affirmé que ces faits étaient absolument conformes à la vérité et que nous pouvions en parler sans crainte."

D'autres journaux commentant cette rumeur recommandent d'attendre la version des autorités. Puisqu'on le veut, nous n'avons aucune objection à ce qu'elles parlent. Mais nous devons en justice contredire la nouvelle que Mgr Fabre ait jamais communiqué d'édit secret au comité du monument.

Nous ne croyons pas non plus que Mgr Fabre ait jamais laissé savoir formellement sa désapprobation d'un mouvement purement civil comme celui-là. Ainsi tout se résume à des bruits et à des inductions

que nous souhaitons, nous aussi, de voir disparaître, tant sont prononcées les tendances du jour à affaiblir le respect dû à l'autorité religieuse. Merci tout de même aux confrères pour leur sympathie au projet si patriotique que médite la Reine du Nord, ainsi que l'appelle gracieusement la Patrie.

L'imbroglio des marguilliers de Notre-Dame, à Montréal, loin de disparaître, grossit hors de proportion. Le public ardemment passionné, prend néanmoins le juste parti de ne condamner que sur preuve. Des membres éminents du barreau consultés expressément, émettent l'opinion la. Que les trois marguilliers démissionnaires sont de facto anciens marguilliers et en cette qualité, électeurs habiles à voter à l'élection de leurs remplaçants. 2o. Que l'élection des nouveaux marguilliers est illégale et nulle. 3o. Que la nomination des officiers de la fabrique appartient aux marguilliers sans que l'évêque puisse désavouer leur décision. 4o. Que les livres de la fabrique ne sont sujets qu'au droit de visite, de la part de l'évêque. 5o. Que le produit des collectes, qui ne sont pas faites dans un but spécial, appartient à la fabrique et que le marguillier en charge, en doit compte aux francs tenanciers.

De son côté la Semaine Religieuse opine en ces termes:

D'où viendront ces biens ecclésiastiques? Des paroissiens évidemment. Mais après qu'ils les auront donnés à Dieu pour les fins du culte, les paroissiens pourront-ils s'en dire les propriétaires? A quel titre? Donner et retenir ne vaut.

Sans doute ces biens seront pour la paroisse, pour son église, pour les œuvres religieuses qui doivent y être accomplies, mais ils n'appartiennent plus aux paroissiens et la preuve en est que les paroissiens ne peuvent plus les réclamer à leur gré.

Puisque telle est la nature de ces biens, on comprend que l'Eglise en revendique pour elle-même l'administration. Longtemps elle les a administrés seule; plus tard elle s'adjoignit des laïques pour cet office mais cela ne lui enlevait aucun de ses droits: ces laïques, étaient ses auxiliaires et nullement les mandataires des paroissiens.

Voilà ce que sont aujourd'hui les marguilliers: des administrateurs des biens paroissiaux avec le curé, sous le contrôle de l'évêque qui, premier pasteur, garde sur leurs décisions le droit de veto.

Jamais nous ne pourrions réduire aux insignifiantes fonctions d'inspecteur ou de visiteur sans autorité la charge épiscopale.

Jamais nous n'admettrons que les marguilliers puissent disposer comme bon leur semble, des biens de la fabrique qui, ainsi que nous l'avons établi, sont choses sacrées.

Nous ne soutenons pas non plus l'indépendance du curé et nous ne faisons pas des marguilliers de simples conseillers. Curé et marguilliers forment un corps administratif dont les décisions sont sujettes à l'approbation ou au désaveu de l'évêque. Voilà ce qu'enseignent le droit canonique et la saine raison. C'est aussi ce que confirment les traditions et les usages constants de notre pays. Pour les combattre on cite maints textes du Code des curés; mais un usage séculaire est plus fort qu'un texte, et si l'on veut parler de lois, où sont les lois?

Le sujet d'autant plus intéressant en ce qui concerne l'administration des biens des fabriques que l'obligation des marguilliers d'en rendre compte est devenue formelle par le statut de 1890 qui ajoute les dispositions suivantes aux Statuts Relatifs:

"3133a. Le ou avant le premier jour de février de chaque année, tout marguillier sorti de charge, dans la province de Québec, doit rendre, à la fabrique de sa paroisse, un compte fidèle de son administration des fonds de cette paroisse et de ses recettes et dépenses pour l'année finissant le trente-unième jour du mois de décembre précédent, indiquant séparément les recettes et les dépenses, l'actif et le passif, produisant en même temps les pièces justificatives de tous les paiements qui ont été faits.

Si telle reddition de compte n'est pas faite le ou avant le jour ci-dessus mentionné, deux paroissiens tenant feu et lieu peuvent, par action au civil, obliger à rendre compte et à produire les pièces justificatives, à moins que les raisons du délai apporté à cette reddition de compte n'aient été approuvées par l'Ordinaire."

"L'Echo" de plus en plus insulteur Dénégation catégorique de l'archevêque.

Si nous pensions de bon aloi, comme J. F. L., de sortir de l'impersonnalité, nous ferions part à nos lecteurs des transes bue nous causent les incartades et les impertinences qui échappent de semaine en semaine à l'Echo, et qui traduisent l'emportement d'un âge dont nous-mêmes ne sommes pas encore tout-à-fait guéri. Il nous est peut-être arrivé de trouver bon que le papier souffre tout. Mais, là! vraiment! que notre plume vole en éclats si nos colonnes ont jamais rien vu d'aussi insolent que les lignes suivantes de l'Echo de la semaine dernière:

"J'apprends à travers les branches que Mgr Fabre a étouffé les efforts faits par notre comité pour l'érection d'un monument au regretté curé Labelle. Je ne puis m'expliquer ces ordonnances archépiscopales qui arrivent toujours en temps inopportun, et je ne comprends nullement l'objection qu'on peut avoir à ce qu'on grave le nom d'un prêtre, qui fut ardent patriote, sur une pierre tombale.

Plus que cela, je me suis laissé dire que l'archevêque avait désapprouvé l'action de notre conseil au sujet du changement de nom de la rue St-Jérôme en celui de rue Labelle. Ça doit être vrai, parce que le curé Lafortune en donnant le parcours de la procession à la Fête-Dieu, a dit rue St-Jérôme et non Labelle.

Le rédacteur du Nord qui doit être dans les secrets, nous donnera probablement des éclaircissements un jour ou l'autre."

KONG-KONG.

Nous nous proposons d'annoter ces lignes convenablement, mais nos lecteurs seront plus satisfaits d'apprendre qu'au moment de livrer le manuscrit à l'imprimeur nous avons eu la visite d'un prêtre autorité de l'archevêché à déclarer aussi solennellement qu'on le verra, que Mgr Fabre ne s'occupe d'aucune façon directe ou indirecte, à l'érection d'un monument à Mgr Labelle. Le Rd Lafortune, de son côté, nous a fait savoir depuis la première réunion du comité, qu'il donnait son approbation sans réserve au projet. C'est une méchante calomnie que l'avancer que Mgr Fabre a étouffé les efforts du comité; c'est une assertion gratuite et insolente, et si Kong-Kong avait une ombre de vergogne, il se retrancherait au prochain numéro de l'Echo et ferait pénitence en passant le reste de sa jeunesse à réfléchir sans parler.

ECHOS DU NORD

STE-ADELE

Des voleurs.—Les travaux du chemin de fer nous amènent ici de braves gens, de braves ouvriers. Mais aussi de la brave canaille et de la vaillante crapule. En plein midi, la semaine dernière, un voleur, un huppé celui-là, s'est introduit, après effractions, dans le magasin de M. H. B. Lafleur et se chargea d'une douzaine de flocons de cornichons qu'il mit dans sa chemise, en forme de ceinture autour du corps. Aussitôt une foule de petits garçons suivit cet homme bossu par devant et par derrière. Notre voleur s'en alla vendre ses flocons chez les voisins à raison de cinq centins chaque. Il achevait de vendre sa marchandise quand il fut arrêté. Comme on avait des doutes sur son intelligence il fut relâché.

On dit que le même voleur s'est emparé d'un habillement complet chez un cultivateur. Si tel est le cas, il va être arrêté, puis envoyé en prison ou à l'asile.

Trouvé ou volé.—Une plainte a été filée devant un juge de paix pour faire arrêter un petit garçon du nom de Moïse Bouchard, pour avoir volé un porte-feuille. L'accusé dit avoir trouvé ce porte-feuille, et se contredit à tout propos, quand il s'agit de désigner l'endroit où le porte-feuille a été trouvé. On espère éclaircir ce mystère d'ici à quelques jours.

Pont de fer.—La semaine dernière on a jeté sur la rivière du Bras-Est, un pont en fer que traversent maintenant les convois du chemin de fer. C'est un pont d'un nouveau genre et très solide dont l'ingénieur en chef s'est montré enchanté.

Dynamite.—On vient de briser par la dynamite deux énormes blocs de pierre hauts de 20 pieds environ penchés au-dessus d'un abîme de 200 pieds et qui nuisaient aux travaux du chemin de fer. Comme ces cailloux étaient sis sur l'énorme cap Doran qu'on mine actuellement on se contenta d'enterrer avec des

roches quelques boîtes de dynamite sous ces blocs de pierre. Le choc du coup fut si violent que les personnes situées à 15 arpents de cet endroit, se sentirent la figure frappée par un courant d'air subit comme un coup d'éventail rapide. Un bloc de pierre de 6,000 livres environ monta près de 30 pieds en l'air puis alla tomber dans les rapides de la rivière du Nord à 300 pieds du cap Doran. Cette chute fit un bruit terrible. Ce seul coup de dynamite coûta \$43,00 à la compagnie. La fumée prit 10 minutes pour disparaître tant il y en avait. Dans une seule journée la semaine passée on a charroyé de notre station au cap Doran 1400 lbs de dynamite, soit près de \$9,000, et quand on songe que toute cette somme va se dissiper en fumée.

Fête agricole et nationale.—Le cercle agricole avait choisi cette année le 24 juin pour célébrer la fête de son patron St-Isidore et St-Jean-Bte, son patron national. Toute la paroisse et plusieurs amis des paroisses voisines assistèrent à cette fête, qui fut ni plus ni moins une fête de famille. Parmi les étrangers on remarquait les Rvds M. S. A. Moreau, prêtre curé, de Ste-Agathe, A. G. Moreau, prêtre curé, de Ste-Marguerite, et J. A. Mallette, prêtre curé, de St-Hypolite et M. Touchette, ecclésiastique. Parmi les laïques MM. Eusébe Lajeunesse, Eloi Beauchamp, Luc Charette, Thadée Miron, J. Maillé, Isaac Fache, Frs. Labonté, Ovide Charette, T. Deslauriers, G. Lacasse, Joseph McGuire, etc., etc., tous de Ste-Marguerite.

La mort de M. Goupal dont notre société agricole regrette amèrement la perte, empêcha le révérend M. le curé S. Oumei, de St-Jovite, de prendre part à cette fête. Nous devons rendre ce témoignage à M. le curé Oumei, qu'il est un ami dévoué à la classe agricole.

A l'occasion de cette fête, toutes les maisons du village, l'Eglise et le presbytère, avaient hissé leurs pavillons et une grande messe avait été recommandée par le cercle agricole. La messe fut chantée par le révérend M. Moreau, curé de Ste-Agathe, et le sermon fut donné par le révérend M. Mallette, qui s'acquitta de sa mission, avec bonheur et succès, ce qui ne surprit personne, car M. le curé Mallette a toujours été heureux dans ses sermons, qu'ils fussent préparés ou non. Il excelle dans l'improvisation et la citation des textes.

La quête fut faite par le président de notre cercle agricole, M. France Latour, qui s'acquitta de sa tâche avec succès et dignité. A cette occasion il avait revêtu ses habits de noirs, ses habits de drap. Depuis 10 ans qu'il est avec nous, dans nos plus belles fêtes, connue dans nos fêtes les plus ordinaires, on ne le vit jamais vêtu autrement qu'en étoffe du pays. Quelqu'un lui en fit la remarque: "Eh bien, lui répondit-il, le plus souvent on ne voit jamais un quéteur en habit d'étoffe tu le vois toujours en tweed ou en drap. Si j'ai mis mes habits de drap c'est parce que je trouve que c'est l'habitement qui va le mieux à un quéteur."

On avait espéré que M. le curé Gouin, nous permettrait de tenir notre convention agricole dans l'Eglise, mais, M. le curé n'osa nous le permettre sans avoir l'autorisation de Sa Grandeur, l'évêque de Montréal. On résolut alors de tenir cette assemblée à la porte de l'Eglise. Des tables, des chaises, des tapis furent placés sur le vaste perron de l'Eglise, où l'on tint notre convention en plein air. M. le président F. Latour ouvrit la séance. C'était vraiment grandiose de voir toute cette masse de cultivateurs, avec leurs femmes, leurs filles, leurs garçons, portant sur leurs poitrines l'emblème de leur nationalité, la feuille d'érable, écouter silencieusement nos distingués conférenciers, les Rvds MM. S. A. Moreau, de Ste-Agathe et Mallette de St-Hypolite. M. Moreau avait pris pour sujet: L'agriculture dans nos montagnes. Le conférencier nous a donné ni plus ni moins un chef-d'œuvre. En entendant le conférencier, combien les cultivateurs ont dû se sentir heureux de leur état. Et les jeunes garçons et jeunes filles, comme ils doivent être fiers de porter l'étoffe, la flanelle et la toile du pays; combien devez-vous vous sentir heureux maintenant, jeunes gens, depuis que le contérencier vous a fait voir les abîmes où sont englués à jamais vos amis qui, dédaignant les délices de la campagne ont voulu courir vers le bonheur fragile des grandes cités. Et vous, pères de famille, vous avez dû retourner dans vos familles le cœur rempli de joie et d'espérance, en songeant à ce que vous a dit le distingué conférencier. Rappelez-vous que, des montagnes mille tois pres que les nôtres, sont aujourd'hui des véritables paradis terrestres, grâce à l'adoption de bons systèmes d'agriculture. Vous devez donc abandonner la routine et vous appliquer d'une manière toute spéciale à améliorer vos méthodes de cultiver. Dans quelques jours nous pourrions publier sur le Nord, in extenso, la conférence de M. le curé de Ste-Agathe. Nous ne

pourrions en faire autant pour la conférence de M. le curé Mallette, vu qu'elle n'a pas été écrite. Nous le regrettons infiniment, car il y avait là une foule de renseignements précieux. Le conférencier avait pris pour sujet: Les qualités du cultivateur.

M. Mallette a manié le sarcasme et l'ironie avec un plein succès. Comme il a dû passer un mauvais quart d'heure ce cultivateur qui ne réussit jamais et qui s'en prend toujours à sa terre, à sa pauvre terre qui rendrait infiniment si elle était mieux cultivée. Qu'il est donc ridicule, ce cultivateur qui passe toute la saison des travaux à tâtonner, à hésiter. Il ne sait ce qu'il fera de cette pièce-ci, de cette pièce-là, il se promène d'une pièce à l'autre. Pendant ce temps-là ses voisins sèment et le temps des semailles se passe avant que notre homme ait mis un grain en terre. Rendu à la récolte il n'aura rien et il s'en prendra à sa terre, tandis qu'il devrait s'en prendre à la rectitude du jugement qui lui fait défaut. On hésite, on tâtonne, on ne sait que faire et finalement on se lance dans une voie qui est la mauvaise, parce que la rectitude du jugement fait défaut, tandis qu'avec cette qualité, le choix est bientôt fait, et l'on est sûr d'être dans la bonne voie, celle qui conduit au véritable progrès. Outre la rectitude du jugement il faut au cultivateur, l'esprit d'observation, l'application et l'esprit d'exécution.

Ces qualités ont été traitées par le conférencier de main de maître. Les conférences une fois terminées, le cercle agricole vota des remerciements à MM. les conférenciers, et on procéda à la convention des 8 cercles agricoles du Nord. M. le Dr W. Grignon, le secrétaire trésorier de la société d'agriculture No. 2 comté Terrebonne, expliqua le but de la convention, qui donna lieu aux propositions suivantes:

Proposé par M. Eusébe Lajeunesse directeur du cercle agricole de Ste-Marguerite, secondé par M. Fabien Dubé, directeur du cercle agricole de Ste-Adèle, qu'il serait très avantageux pour les 8 cercles agricoles du Nord, comprenant les paroisses de St-Sauveur, Ste-Adèle, Ste-Agathe, St-Hypolite, Ste-Marguerite, Ste-Lucie, St-Faustin et St-Jovite, de se former en syndicat agricole, et qu'un comité composé de MM. P. C. Bohémier, de Ste-Agathe, des Rvds MM. Moreau, de Ste-Agathe, Mallette, de St-Hypolite et du Dr W. Grignon, de Ste-Adèle, soit chargé d'étudier le meilleur système de syndicat agricole applicable au Nord.

Proposé par le Rvd M. Mallette, directeur du cercle agricole de St-Hypolite, secondé par le révérend M. Moreau, un des directeurs du cercle agricole et Luc Charette, maire de Ste-Marguerite, que le conseil diocésain à Québec est prié de mettre à l'étude la formation des syndicats agricoles pour les comtés, les districts et la province. Attendu que par l'entremise de ces syndicats, le cultivateur pourrait se procurer des instruments plus perfectionnés et à meilleur marché, ainsi que des engrais minéraux, et des grains de semences.

Cette assemblée dura près de trois heures, et St-Jean-Bte nous pardonna bien d'avoir consacré le 24 juin 1891 plus de temps à la classe agricole qu'à la question nationale. Mais nous rappellerons à St-Jean qu'un bon cultivateur ne peut être qu'un bon patriote.

DYNAMITE.

STE-MARGUERITE

Noyé.—Le 28 juin dernier, vers 5 hrs P. M., un enfant de 4 ans appartenant à M. Hilaire Desjardins, jouait sur le bord du lac Masson quand tout à coup le pied lui glissant, il disparut sous l'eau. Au bout d'une demi-heure on retrouva le petit cadavre, les parents, surtout la mère est inconsolable. Nos sympathies à la mère éplorée.

Dans quelques jours notre fabrique enverra son premier chemin de croix au R. P. Ovide Charlebois, en mission dans le N. O., diocèse de St-Albert. Quel beau souvenir pour ce bon prêtre qui s'est agenouillé tant de fois devant ce chemin de croix dans sa paroisse natale.

M. J. B. Gauthier vient de faire sa fille aînée à M. Cardinal, fils de George Cardinal. Nos félicitations. Ce n'était plus une noce de famille, mais de paroisse, car presque toute la paroisse y était. Cela nous rappelle les premiers temps de la colonie où l'on faisait de si grosses noces. Les échos des montagnes répètent encore les chants des gais convives assis devant une table écrasant sous le poids de mets succulents. Les nouveaux mariés appartenant à deux des plus anciennes familles de cette paroisse et des plus à l'aise.

Pêche.—J'annonçais dans ma dernière correspondance que je donnerais aujourd'hui la recette pour guérir chez l'homme la passion de la pêche. Plusieurs femmes m'ont envoyé des lettres de remerciements, mais comme j'ai reçu de plusieurs

pêcheurs des menaces de mort, je remets l'épée dans le fourreau, et je cache ma recette. Je tiens plus à ma peau qu'à ma chemise.

Piscis.

Ste-Agathe des Monts, 1er juillet 91.

Dimanche soir et lundi soir, les 28 et 29 juin, les amateurs de l'art dramatique ont donné une jolie représentation: les jeunes demoiselles ont joué "Zélie" et ont révélé un véritable talent pour la déclamation. Les acteurs, avec leur pantomime, ont su faire sécher les larmes qu'avaient fait verser les actrices.

L'opérette Les deux Bergerettes, "Le chant des Batelières," la musique, les chœurs ont fait ressentir les talents de nos amateurs.

Une foule d'étrangers étaient accourus de toutes parts et la salle ne put les contenir tous. La recette a été excellente.

Mardi soir, les actrices et les acteurs se sont réunis et ont présenté un joli bouquet à leur expéditeur, le docteur E. Grignon.

Samedi, le 27 juin, a eu lieu la première communion des enfants de cette paroisse. Plus de 50 enfants se sont approchés pour la première fois de la sainte Table.

Pendant la messe il y eut chant par les jeunes demoiselles, distribution d'un pain bénit, instructions; somme toute cette fête fut célébrée avec une solennité inaccoutumée.

La Gazette Officielle de cette semaine donne avis qu'il a été passé un ordre en conseil détachant de la municipalité de St-Adolphe de Howard, les 10 derniers lots des premier et deuxième rang et le 6 derniers lots du troisième rang du canton Howard; et de la municipalité de Ste-Lucie de Doncaster, les 8 premiers lots des onze rangs de Doncaster et le lot No. 9 du 1er rang; et de la municipalité de Ste-Adèle toute la partie du onzième rang du canton de Wexford, comprise dans la paroisse de Ste-Adèle; et annexant tous ces lots à la paroisse de Ste-Agathe des Monts, pour les fins scolaires.

Cet agrandissement de notre municipalité scolaire va nécessiter la construction de deux ou trois écoles nouvelles dans cette paroisse.

Les travaux de terrassement de notre chemin de fer sont poussés avec activité. Dans le onzième rang Morin, à un certain endroit, on a été obligé de creuser un large canal pour détourner les eaux de la rivière du Nord; et on a évité ainsi la construction de deux ponts assez dispendieux.

PASCAL.

Le Lieutenant Girouard.

Le succès éclatant que le lieutenant Girouard, gradué du collège de Kingston, vient d'obtenir en Angleterre, dans son étude de la défense des côtes anglaises, donnera tout probablement un élan nouveau à ceux des nôtres qui se sentent des aptitudes spéciales pour faire leur marque dans le génie militaire. Il n'y a pas de science plus compliquée que celle-là, ni qui soit poussée plus loin.

Lorsque chacune des grandes nations militaires de l'Europe cherche, par tous les moyens possibles, à perfectionner ses armements pour l'attaque et la défense, mettant les meilleurs esprits à profit, ce n'est pas une intelligence ordinaire qui peut arriver à attirer l'attention des autorités supérieures en cette matière.

Cependant notre jeune compatriote, à la gloire de son pays, à l'honneur de l'institution qui l'a formé et aussi à la réalisation complète des vœux qu'à pu faire notre populaire député de Jacques-Cartier, M. Girouard, pour ce brillant officier, son fils, a mérité les éloges d'autorités telles que le journal l'Engineering et ses officiers supérieurs.

L'Engineering lui consacre tout un article de fond où les plans, maps, aperçus et raisons du système de M. Girouard sont étudiés en détail. Ce journal déclare en toute franchise que jamais jusqu'à aujourd'hui, une étude militaire aussi précise et aussi complète en ce genre n'a été présentée au public d'Angleterre.

Le plan du jeune officier, s'il est exécuté, sera une innovation dans la tactique de la défense côtière. Au lieu de se borner à attacher la plus grande importance à la flotte comme moyen de défense, il appliquera les ressources consacrées à cette fin, à la construction d'un réseau de chemins de fer sur les côtes. On y gagnerait ainsi plus de promptitude à rencontrer l'ennemi

prêt à faire une descente ; les communications entre les forts seraient plus rapides et l'artillerie serait plus vite transportée. Ce qui soutient surtout ce plan, c'est la précision parfaite et l'énorme portée des canons modernes.

En somme, l'Engineering ne comprend pas que l'on n'ait pas plus sérieusement pensé à cela avant ce jour. Il termine en félicitant notre compatriote sur le mérite d'un travail si bien appuyé de solides raisons, travail, dit-il, qui se recommande à l'attention de tous.

Nous nous associons entièrement aux remarques de la Minerve qui précèdent, et nous félicitons cordialement le lieutenant Girouard du beau succès qu'il vient de remporter.

Echos de Sté-Scholastique

Samedi, le 27 juin dernier, a eu lieu la distribution des prix du collège commercial. Une foule nombreuse se pressait dans la salle de l'Institution, on y remarquait M. le curé Héu et M. Mandeville, vicaire, M. Neveu, MM. Jos. Langlois et Ls. Rodrigue, maires, MM. les commissaires, A. Carrières, F. Cyr, F. Drouin, J. Carrières et E. Fortier, le docteur S. Lamarche, N. Forget, N. P., le docteur T. Lamarche, MM. Vincent et Jos. Fortier, étudiants.

Après avoir subi les examens les plus brillants, les élèves du collège ont voulu nous récréer quelque temps ; et un programme très intéressant avait été préparé à cet effet. Le chœur des élèves, sous l'habile direction du Frère Clarence fit honneur à son chef et charma les assistants. M. Anthime Riopel vint ensuite égayer l'auditoire, et sa chansonnette "La dent de sagesse" fut fort goûtée. M. Willie White fit preuve d'un talent non moins remarquable et "Boshomme," chanson comique lui valut les honneurs du rappel. Mais le véritable bouquet, ce fut la petite comédie vaudeville, qui fut jouée avec un succès éclatant.

Les rôles joués par MM. A. Riopel et C. H. Robillard, furent donnés avec beaucoup de naturel et M. Lionel Roussille, le principal personnage nous désopila la rate par ses fines réparties, son allure et son ton comiques. On procéda ensuite à la distribution des prix. Une médaille d'or et trois médailles d'argent furent données cette année au collège. Médaille d'or offerte par M. B. Beauchamp, M. P. P., gagnée par M. J. A. Raby, premier en grammaire française. Médaille d'argent offerte par J. M. Robillard, pour l'arithmétique, méritée par M. C. H. Robillard. Médaille d'argent présentée par M. J. Gratton, pour conduite et application, gagnée par M. Ed. Lafond. Médaille d'argent donnée par M. G. Sarrasin, pour le dessin et méritée par M. Z. Prezault. Prix offert par le supérieur général de la communauté au premier en études et mérité par M. Stanislas Vermette. D'autres prix furent aussi mérités mais il serait trop long de les énumérer.

Après la distribution des prix, M. le curé Héu adressa la parole aux élèves, et recommanda la maison aux parents. En effet cet établissement sous l'habile administration du Frère Clarence mérite des éloges pour les beaux succès qu'il a remportés cette année. Plus de cent élèves fréquentent ses cours et plusieurs Frères de l'Instruction Chrétienne sont attachés au service du collège. En somme l'année fut heureuse et les élèves se sont séparés en se disant "Au revoir."

Les faussaires célèbres

Les journaux annoncent qu'on va encore changer les billets de la Banque de France.

C'est la lutte éternelle qui continue entre la loi et le faussaire.

Il y aurait à écrire, à ce propos, une sérieuse physiologie. Elle pourrait commencer par l'histoire de ce faussaire de la Restauration qui, sûr de lui, venait lui-même à la Banque apporter ses billets. Il n'en changeait que juste ce qui était nécessaire à la vie la plus modeste ! On trouva le tout soigneusement emballé chez lui, avec une note indiquant que la Banque ayant refusé de l'employer dans sa fabrication, il avait simplement voulu prouver que son concours eût été utile.

Il fallut pour le faire prendre, par un hasard prodigieux, que le numéro qu'on écrit à la main se trouvait être justement le même que celui d'un billet que l'employé venait de changer et qu'il avait encore devant lui. Les deux étant confrontés, il fut impossible de discerner le faux du vrai. Condamné à mort, gracié, amnistié tout à fait par la révolution de Juillet, ce fut ce faussaire qui apporta les princi-

aux perfectionnements dans la fabrication légale des billets de banque.

Une tentative plus bizarre que pratique fut celle d'un individu qui en 1840, s'avisait d'enlever à chaque billet de banque une lamelle imperceptible. Avec cinquante de ces fragments, confiés côte à côte, il fabriqua un cinquante et unième billet ajusté si habilement qu'il fit plus d'un dupes.

On cite trois exemples de billets faits à la plume, de façon à ce qu'il y eût illusion possible.

Mais, parmi les tentatives opérées depuis vingt ans, il n'y en a eu guère qu'une de sérieuse. Je laisse de côté, bien entendu, les billets photographiés qui auraient porté un coup terrible à la banque, si l'on ne s'en était aperçu à temps et si l'on n'avait remplacé l'encre noire par l'encre bleue sur laquelle le soleil n'a pas de prise.

Une exploitation sérieusement inquiétante en faux billet, fut celle de Gatebourse, un nom prédestiné. Gatebourse, qui appartenait à une famille honorable, s'était installé en province, où il menait grand train.

Il avait un château, des meutes de chasse ; il recevait toutes les autorités. Dans un souterrain, il avait installé ses ateliers où il opérait seul. C'était seul aussi qu'il procédait à l'émission. Pour cela il venait à Paris et en une huitaine lançait sur la place pour deux cent mille francs de billets falsifiés. Jamais personne ne s'aperçut de la fraude. Gatebourse, pour mieux détourner les soupçons, avait imaginé de se faire présenter par un ami à M. Marsault, se donnant comme chimiste amateur s'intéressant à ces questions.

C'était à la fois un très adroit et très téméraire. Rien d'ailleurs ne l'avait trahi. A quelque temps de là seulement, M. Marsault, reculant avec l'ami par qui il avait été présenté, demanda quelques renseignements et sans y attacher lui-même une grande importance.

— Il est riche, ce monsieur que j'ai vu l'autre jour ?

— Oui.

— Il paraît intelligent et instruit.

— Il faut bien qu'il s'occupe de quelque chose, dit l'autre naïvement. La chimie le distrait. Vous comprenez, quand on passe toute l'année à la campagne et qu'on ne vient à Paris que deux fois par an...

— Deux fois par an ? s'écria M. Marsault bondissant.

— Qu'avez-vous donc ?

— Moi ? rien.

Cependant, il n'en avait pas fallu davantage pour que le criminel fût perdu. M. Marsault s'était soudain rappelé ces émissions qui revenaient régulièrement tous les six mois.

L'indice était bien faible, assurément, mais il suffit à servir de point de départ à une enquête qui ne dura pas moins de trois mois et demi.

Lorsqu'on crut avoir des preuves, l'ordre fut expédié de faire pratiquer une visite domiciliaire. Cet ordre, envoyé par le télégraphe, arriva au sous-préfet au moment même où il dînait chez Gatebourse.

C'était avec des appareils si simples et tenant si peu de place qu'il opérait, qu'on fut obligé de chercher pendant plus d'un jour avant de découvrir la cachette.

Gatebourse, condamné aux travaux forcés et envoyé à Cayenne et participa à la tentative d'évasion de dix forçats, parmi lesquels de Rudio, complice d'Orsini, et Poncet qui revint en France assassiner et se faire couper le cou.

Les autres furent pris dans les herbes, s'enfoncèrent dans la vase, ou furent mangés vivants par les crabes.

Voilà, convenez-en, une existence accidentée.

Propos d'enfant :

Un petit garçon et sa sœur jouent sur le pas de la porte ; passe un gendarme à cheval.

— Lequel aimerais-tu mieux être, toi, gendarme à pied ou à cheval ? demande le petit garçon à sa sœur.

— J'aimerais mieux être gendarme à cheval.

— Pourquoi ?

— Parce que s'il venait des voleurs, je pourrais me sauver plus vite.

A la Bourse, on cause de vieux camarades :

— Et Jules, que devient-il ? Il était, je crois, dans les sucres.

— Oui, dans les temps.

— Et maintenant ?

— Maintenant il est dans la melle.

Un digne montréalais, en promenade à la campagne, demande des renseignements sur l'administration du village :

— Votre maire porte-t-il les insignes de sa dignité ?

— Les insignes, qué qu'est qu'ça ?

— Eh quoi ! une chaîne autour du cou.

— Ah ! Seigneur ! non. Il n'est pas dangereux du tout. On le laisse rôder en liberté.

Ceci se passe dans un musée de province.

Un visiteur, sourd comme plusieurs pots et accompagné d'un cicerone d'occasion, s'arrête devant un tableau représentant la mort de Marat.

— Et ça ? demande le sourd.

— Ça, lui crie son compagnon, vous représente la mort de Marat, ou la Contrévolutions vengée.

— Ah ! oui... est mort... a trop mangé...

— Mais non, clame l'autre, la Contrévolutions vengée... bon sang !... par Charlotte Corlay.

— Ah ! oui, répond le sourdaud, comprends bien... a mangé un cent d'échalottes cordés (!)

Oh ! ma rate !

L'invalide chez le pharmacien :

— Je désirerais quelque chose pour chasser les vers.

— Dans quelle partie du corps les sentez-vous ?

— Dans ma jambe de bois qui est toute vermoulue.

Pianos et Orgues

GRANDE RÉDUCTION

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte au No 1633, rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions, ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qui il vend à bon marché aux conditions ordinaires.

PROVINCE DE QUÉBEC } District de Terrebonne }

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Cléophr Desrosiers, épouse de Charles Guellotte, cultivateur de la paroisse de Ste-Adèle, (Val-Morin) et de lui dûment autorisée, est et exercera comme marchande publique le commerce que faisait ci-devant en la dite paroisse son dit mari.

St-Jérôme, 9 Juillet 1891.

CLEOPHRE DESROSIERS.

AVIS

IN RE SUCCESSION ALEX. FILION

Tous ceux qui ont des créances et réclamations contre cette succession sont priés de les produire au soussigné sous trente jours de cette date.

St-Jérôme, 15 juin, 1891.

J. E. PARENT, notaire, St-Jérôme.

Beurrerie à Vendre

A un mille de la ville de St-Jérôme, en opération depuis 3 à 4 ans. Bonne clientèle.

S'adresser à

J. E. PARENT, Notaire, St-Jérôme.

WINDSOR HOTEL

TABLE, LIQUEURS, ECURIE

Tout de première classe.

ANTOINE BARCELO, PROPRIÉTAIRE.

SAINT-JÉRÔME, P. Q.

BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme.

Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE, Gérant

Jérôme, 20 Mai 1886.

ORGUE EOLIEN

La Grande Merveille Musicale.

QUEST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage.

Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même peut rendre non-seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

MOULINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente ses magnifiques moulins situés dans la municipalité des Mille Isles, Comté d'Argenteuil, savoir :

Un moulin à farine muni de deux pierres à moulanger français ; un moulin à scie, avec scie circulaire, machine à planer, machine à emboutever, machine à clappoirs, machine à bardeaux, et plusieurs autres petites scies.

Aussi : une magnifique ferme avec belle résidence, et plusieurs centaines d'acres de terre à bois, laquelle est une propriété bien désirable.

Ces moulins sont situés sur la ligne projetée du chemin de fer qui partira de St-Jérôme à Montfort, seulement à 9 milles de distance de la ville de St-Jérôme et à proximité de la ville de Lachute et du village de Ste-Scholastique ; il s'y est fait et se fait encore de très bonnes affaires.

Comme je désire me retirer des affaires, je vendrai ces propriétés à très bas prix. S'adresser pour conditions par lettre ou sur les lieux, au propriétaire

MATTHEW J. STRONG.

Cambria, 18 février 1891.

L'acquéreur voudra bien mentionner qu'il a vu cette annonce dans Le Nord.

SITUATION VACANTE

Une Cie. d'assurance sur la vie de première classe a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire ou commission. S'adresser par lettre avec copies de certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Boite de poste 97, Montréal.

A VENDRE

AVANTAGES SANS PAREILS

Le soussigné, désirant abandonner la culture, offre en vente deux magnifiques terres situées tout près du village de New-Glasgow, Comté de Terrebonne, et désignées comme suit :

1. Une terre de 230 acres en superficie, dont 120 acres en excellente condition pour aucun genre de culture, la balance étant en beau et bon bois, avec maison, granges, étables, écuries, etc. Le tout en parfait état et avec les améliorations modernes.

2. Une autre terre, au même endroit, de 300 acres en superficie, dont 40 acres sous culture, la balance étant en bois, avec maison, grange, étables et autres bâtiments.

Le fond de ces terres est de glaise et de terre grise ce qui les rend aptes à tous les genres de culture.

Ces deux magnifiques terres seront vendues aux conditions les plus faciles. Titres parfaits.

Près du chemin de fer qui relie New-Glasgow à St-Jérôme et à Montréal ainsi que des célèbres carrières de granit de New-Glasgow.

New-Glasgow, par le nombre de ses magasins et par son marché offre des avantages exceptionnels pour l'écoulement de tous les produits agricoles.

Pour plus de détails, s'adresser à

JOSEPH CLARKSON, Propriétaire.

New-Glasgow, Co de Terrebonne.

HOTEL DE TEMPERANCE

(Ancien Hôtel Robert)

TENUE PAR

THEOPHILE LAROSE

SAINT-JEROME.

Bonne pension à prix modérés. Repas à toute heure pour 20 cts.

Grande cour et bonnes écuries.

CHAUSSURES

A BON MARCHÉ

— CHEZ —

BENJAMIN GOUGEON

RUE ST-GEORGE

ST-JEROME.

M. BENJAMIN GOUGEON informe ses pratiques et le public en général qu'il vient de déménager son Stock à l'ancienne place Chs. Migué, qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs, et de plus qu'il se propose de tenir un magasin des mieux assorties en fait de Chaussures de première classe.

Il invite tous ses amis à le favoriser de leur encouragement.

W. H. SCOTT

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Rue St-Jérôme près du pont en face de la Banque du Peuple,

SAINT-JEROME.

Le soussigné informe le public qu'il a toujours en mains un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES pour toute saison. Une spécialité dans les INDIENNES, les COTONNAGES, les ETOFFES A ROBES, patrons les plus nouveaux, etc., etc. Le tout au plus bas prix. Il n'y a rien de plus sûr que de faire une visite pour se convaincre des bas prix qui règne dans cet établissement.

Aussi moulins à battre cribes et rateaux, qui proviennent du fonds de banqueroute de Joseph Limoges, pour être vendus à des conditions plus faciles qui ne s'est encore jamais vu. C'est une chance offerte aux cultivateurs.

AVIS PUBLIC

M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps l'annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Épicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, etc., etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise.

De plus, il tient un clos de Bois et le livre à Donigilo.

Rue de la Gare | ST-JEROME

Conférence

sur les arbres fruitiers, lue par le Dr W. Grignon, devant le cercle agricole de Ste-Adele, le 26 avril dernier.

(Suite)

Je préfère la fourche à la charrue et au cultivateur, parce qu'ainsi on évite d'endommager les arbres, chose que l'on ne peut pas faire en employant la charrue et le cultivateur. Un jeune arbre dont l'écorce a été déchirée, quand bien même elle ne le serait pas beaucoup peut difficilement vivre et produire des fruits.

En ce qui concerne la taille et l'époque où il convient de la faire, il existe une telle divergence d'opinions parmi les meilleurs producteurs de fruits, que je n'oserai guère émettre la mienne; mais, avec votre permission, je ferai connaître la méthode que je suis: On n'éprouve jamais beaucoup de difficulté à faire prendre à un jeune arbre la forme qu'on désire lui faire prendre. Je préfère un arbre moyennement bas, et je taille l'arbre pour que ses grosses branches s'étendent autant que possible. J'évite autant que possible le couper de grosses branches, croyant qu'il est bien préférable, si la branche a besoin d'être enlevée, qu'elle le soit lorsqu'elle est petite. Si, pendant la croissance de l'arbre, il se fait trop de feuillage au centre, je préfère tailler les branches principales que de les couper. Il ne semble pas difficile de faire cicatriser une petite plaie, tandis qu'une grande coupure est toujours une plaie, et souvent une plaie dangereuse pour la vie de l'arbre.

aujourd'hui entremêlées sur une longueur de 2 ou 3 pieds. J'approuve tout à fait le mode adopté par M. Peters pour la culture des arbres. J'aime un arbre de hauteur moyenne, dont les branches descendent près du sol, mais pas trop près pour vous empêcher de faire commodément la cueillette. Lorsqu'elles sont chargées de fruits, les branches les plus basses sont près du sol. Je ne crois plus à une taille trop forte. On croyait, dans notre voisinage, que nous ne pouvions pas récolter de pommes si nous ne coupions et ne taillions pas l'arbre chaque année. Je crois, — et mon opinion est basée sur mon expérience personnelle et celle d'autres producteurs de fruits, — je crois que l'arbre devrait être parfaitement taillé durant les cinq ou six premières années. Il n'est pas difficile, si l'on a pris un soin convenable du verger, de former cet arbre pour toute la durée de sa vie. Je n'ai jamais eu l'occasion, je crois d'enlever une branche à l'un de mes arbres après six ans de plantation, excepté peut-être lorsque la branche était menacée d'être endommagée ou brisée soit par le vent ou la glace; alors, je la coupe pour donner une plus belle apparence à l'arbre, mais j'ai toujours lié la blessure, par laquelle l'eau n'est jamais entrée. En liant la blessure, on empêchera toujours l'eau d'entrer et de faire périr la branche. En ce qui concerne la taille et l'émondage, je crois que nous ne pouvons pas produire de fruits sans arbres, et plus vous coupez de bois, moins vous avez de fleurs; et supposez que l'arbre fleurisse avec excès, les fruits seront naturellement plus rares. A suivre.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Un progrès nouveau dans les cantons du Nord — L'aspect de la récolte dans cette partie du pays — Mort d'un agronome distingué — Un mot sur la culture de fraises — Un fait curieux à propos de tomates — Ce que dit mon vieux cultivateur cette semaine.

Les révérends pères de la compagnie de Marie, à Arundel, ont construit dernièrement à cet endroit une magnifique beurrerie munie de toutes les améliorations nouvelles. Cette beurrerie reçoit déjà le lait d'une centaine de vaches et dans quelque temps, ce nombre aura peut-être doublé.

C'est un grand pas de fait dans la voie du progrès agricole pour cette partie du pays. Les bons religieux d'Arundel ne veulent pas en rester là; ils se proposent de faire de leur établissement une véritable ferme modèle où les orphelins qu'ils dirigent pourront s'initier à la science agricole et devenir de parfaits cultivateurs. Déjà la beurrerie est installée, d'immenses bâtiments comprenant l'orphelinat et toutes ses dépendances, boutiques, granges, écuries, vont suivre. Près de 10,000 billots et morceaux de bois de charpente ont été coupés à cette fin, l'hiver dernier. Toutes ces bâtisses occuperont un site splendide qui donne presque toutes les parties de la ferme. Un aqueduc venant d'une source voisine très abondante, fournit toute l'eau nécessaire à l'établissement.

Dans un an ou deux, les cantons du Nord auront eux aussi leur ferme modèle et expérimentale, et cette ferme n'aura rien à envier à toutes celles de la province et même de la Puissance. Les Ryds. Pères d'Arundel ne veulent reculer devant aucun sacrifice pour arriver à ce but. Ils désirent le progrès et l'avancement de l'agriculture dans le Nord et ils prennent les moyens d'arriver à ce résultat. Tant mieux, car les pauvres colons ont besoin d'encouragement et de bons exemples pour réussir; sous ce rapport, ils ne peuvent jamais rien faire de mieux qu'en allant à la ferme d'Arundel y prendre les exemples et les enseignements qu'on y donne.

Quel est l'aspect de la récolte dans les cantons du Nord, me demande un ami qui sait que je viens de faire une tournée dans cette partie du pays. Voici ce que j'en pense: les grains n'ont pas encore une trop mauvaise apparence, bien qu'on s'aperçoive qu'ils souffrent de l'horrible sécheresse que nous traversons. Si la pluie vient bientôt, comme il y a lieu de l'espérer, la récolte pourra être encore excellente. Malheureusement, ce n'est pas tant la chaleur que le froid qui a nui à la moisson. Les fortes gelées de la fin de mai dernier ont fait périr beaucoup de grain et dans certaines parties, on a été obligé d'ensemencer de nouveau. Fasse le ciel qu'il ne vienne pas de gelées hâtives cet automne, car les colons sont forcés à cause de ces gelées et du feu qui a couru partout, de semer ce printemps beaucoup de sarrazin. La récolte qui souffre le plus dans le nord c'est le foin qui va manquer complètement si la pluie ne vient pas bientôt.

Les journaux agricoles américains annoncent cette semaine la

mort du colonel F. D. Curtis qui était un agronome distingué. Ce monsieur a certainement contribué pour une large part aux progrès agricoles de son pays. C'était un homme travailleur, érudit, aimant passionnément l'agriculture; il se faisait une spécialité de réussir dans les branches d'agriculture où ses confrères avaient failli et prouvait par là que l'agriculture peut procurer un état lucratif dans toutes ses parties pourvu que le cultivateur le veuille sérieusement.

Le colonel Curtis s'est surtout appliqué à démontrer aux cultivateurs l'importance et les grands avantages que l'on peut retirer de l'industrie laitière et de la culture des arbres fruitiers.

Voici ce que je trouve aujourd'hui dans le Country Gentleman:

M. J. H. Hale qui a pour spécialité la culture des fraises dit que les profits dans cette culture viennent ordinairement de la manière de cueillir ce fruit et de le mettre sur le marché. D'après lui, les hommes ne valent rien pour cueillir les fraises, il préfère de beaucoup les femmes. M. Hale recommande de cueillir dans l'après-midi les fraises que l'on exporte au loin. Il dit qu'il a fait des expériences à ce sujet et assure que des fraises cueillies dans l'après-midi, alors qu'elles sont exemptes d'humidité, se conservent quarante-huit heures de plus que celles que l'on a cueillies le matin à la rosée.

Un fait curieux à propos de tomates est celui que nous donne la ferme expérimentale de Genève, Etat de New-York.

Depuis 1183, on y a fait des expériences sur des tomates provenant de graine de tomate complètement mûre et de celles qui n'avaient pas atteint leur complète maturité. Le résultat a été que les tomates provenant de fruits qui n'avaient pas atteint leur maturité mûrissent plus tôt que les autres, mais le plant de ces tomates est faible et les fruits, petits.

L'expérimentateur conclut qu'il pourrait se faire qu'en semant des graines de tomate provenant de fruits à peu près mûrs on pourrait faire disparaître ce peu de vigueur dans les plantes et obtenir des fruits très à bonne heure.

Maximes de mon vieux cultivateur:

Ne tuez pas les crapauds, car ces animaux sont très utiles dans le jardin, ils dévorent les limaces et une foule d'autres insectes nuisibles.

La généralité des maladies qui attaquent les animaux domestiques vient de la négligence du propriétaire.

Dans toutes vos récoltes visez à obtenir la bonne qualité de préférence à la quantité; vos bénéfices seront toujours plus forts au moment de la vente; beaucoup de personnes préfèrent payer plus cher et avoir un article de choix.

J-BTE DECARY HORLOGER-BIJOUTIER, RUE STE-JULIE | ST-JEROME. En face du Presbytère.

FERME A VENDRE A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition. S'adresser sur les lieux à DAME VVE L. A. FILIATRAULT.

Statut du Canada ET PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques-unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande.

Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

HOTEL AVELINE Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier) AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible. Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire.

J. BELANGER, Artiste - Photographe RUE ST-GEORGE | ST-JEROME.

HOTEL du MARCHE — TENU PAR — Louis Corbeil RUE ST-GEORGES, | ST-JEROME.

Favorisez l'Industrie Nationale ET PROFITEZ DE L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE QU'OFFRE LA LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS 8 et 14, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques; fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de PAPIERS à ÉCRIRE, PAPIER ÉCOLEIERS, PAPIER FOOLSCAP, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TÊTES DE LETTRES ETC., ETC. Défiant toute concurrence dans les prix et la qualité.

JOS. E. PARENT NOTAIRE | NOTARY COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE RUE ST-GEORGES ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annonces gratuites. Toujours des TERRES, EMPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires. M. PARENT ci-devant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le fer mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

PIERRE SIMARD SUCESSEUR DE W. E. ELLIOTT MAGASIN

D'Épicerie, Vins, Liqueurs, Grains PROVISIONS, FAIENCE, COIN DES RUES St-George et Ste-Adele Bâtiment Elliott

Peinture Caoutchouc A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU — DE — A. A. WILSON & CIE.

R. G. GAUCHER SUCESSEUR IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

Constamment en mains BLANC DE PLOMB ANGLAIS, PEINTURE A COUVERTURE, HUILES de toutes sortes, VERNIS pour couverture de voiture (Top Dressing Finish), VERT DE PARIS, et MAILLETS de TAILLEUR de PIERRE.

219 & 221, RUE SAINT-PAUL, Coin de la Place Jacques Cartier. MONTREAL.

Mme. Thos. Desormeau MAGASIN de MARCHANDISES SECHES RUE ST-JEROME, Porte voisine de Chs. LAFLAMME.

Mme DESORMEAU se charge de réparer et travailler toutes sortes de pelleteries telles que Casques, Manchons, Collets, Manteaux Capots, etc. Le public est invité à lui donner son encouragement. DAME T. DESORMEAU.

FABRIQUE DE Meubles et de Rouets

P. L. Y. VEZINA Rue St-Jerome | ST-JEROME MAGASIN (En face de l'Hôtel Barsalou) Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, e.c., etc.

Toujours en mains, Bois prêt à jour bâtisses, tels que Moulures et Tourneage, Découpage, Plânage, Fixtures, et se charge aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc. Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en billots, au plus haut prix. Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pappin. Le chemin est ouvert en face de la montée de Montigny. 5 a. 1 s.

P. A. LONGPRE NOTAIRE

Rue St-Jerome, bloc L'Etang, SAINT-JEROME.

JOSEPH CAMPEAU HOTEL DE PREMIERE CLASSE

RUE ST-JEROME - ST-JEROME

Gaucher et Telmosse IMPORTATEURS DE Vins, Liqueurs, Epicerie

242, 244 et 246 rue Saint-Paul VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT Département des Provisions Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires MONTREAL, P. Q. 12 Avril 91 a.

CHS. GODMER, — MARCHAND DE — NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

P. F. E. PETIT NOTAIRE ST-JEROME (Bloc Dr de Marigny)



ESSAYEZ UN PIANO CANADIEN AVANT D'ACHETER ALLEMAND.

THOS. F. G. FOISY, seul fabricant Canadien, au Canada, de Pianos droits, carrés et à queue. Je sollicite le commerce de gros et détail. Agents demandés dans tout le Canada. Grand sacrifices aux Communautés Religieuses. Mes pianos sont garantis pour cinq ans ou je les remplacerai par un autre si ce n'est pas tel que représenté. Je suis aussi seul propriétaire des machines Wenzel et White pour la province. Ecrivez de suite pour l'agence. Réparations importantes de pianos à ma fabrique, moitié prix, et exécutées promptement. Toute communication devra être adressée à

BUREAU PRINCIPAL: 429, 431, 433 et 435 RUE ST-LAURENT, MONTREAL. 1700 TELEPHONE

Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes: 1o Adressez: "La Gazette du Canada Ottawa, Canada." 2o Indiquez le nombre d'insertions requises.

3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre. Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN Imprimeur de la Reine Bureau de l'Imp. de la Reine 1er avril 1891.